



AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE DE L'ALIMENTATION, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL

Répertoire des établissements pharmaceutiques vétérinaires

Dernière mise à jour : 03/01/2022

LISTE DES INSTALLATIONS D'ESSAI INSCRITES DANS LE PROGRAMME DE RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

L'inspection des installations d'essais et la certification se basent sur l'arrêté du 28 janvier 2005, pris en application des directives 2004/9 et 2004/10/CE du 11 février 2004 et des articles L.5141-1, L.5141-2, L.5141-4, L.5146-1, R.5141-2, R.5146-1 et R.5146-2 du Code de la Santé Publique.

Les BPL s'appliquent aux établissements ou organismes qui pratiquent des essais de sécurité non cliniques sur des médicaments vétérinaires (art.1 de l'arrêté du 28/01/05).

Les inspections sont conduites par les inspecteurs de l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (Anses-ANMV) conformément aux articles L.5146-1 et R.5146-1 (art.2 de l'arrêté du 28/01/05). Il s'agit :

- suite à une demande de reconnaissance du directeur d'un établissement, d'inspection globale d'une installation ou d'un site avec vérification d'une ou plusieurs études en cours ou achevées;
- à la demande d'une autorité réglementaire, d'inspection d'une installation et de vérification d'études spéciales, notamment lors d'une évaluation d'un dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché d'un médicament.

A la suite de l'inspection, un rapport contradictoire est établi puis transmis au directeur de l'installation d'essai. Ce dernier est amené à présenter, sous 3 semaines, ses remarques et engagements pour chacune des observations formulées par l'inspecteur, puis celui-ci établit ses conclusions.

Le rapport est ensuite remis au directeur de l'ANMV en vue d'établir un certificat d'évaluation de la conformité aux BPL.

Lorsque des écarts mineurs ont été constatés, l'installation est tenue de les rectifier. Lorsque des écarts importants ont été constatés, le directeur de l'ANMV peut refuser la certification et informer la commission européenne ou exclure l'installation du programme annuel de respect des BPL.

Le certificat indique :

- la date de l'inspection,
- les catégories d'essais concernées,
- le statut de conformité :
 - A : conformité de l'installation aux BPL
 - B : conformité partielle, les déviations mineures ne remettent pas en cause la fiabilité des études
 - C : absence de conformité aux BPL.

Le degré de conformité aux BPL d'une installation est fourni lors de toute demande d'un Etat membre de l'Union européenne.

A partir de 2021, les certificats sont rétrospectifs. Ils couvrent la période entre les 2 inspections.

Le tableau ci-dessous liste les installations et sites d'essai inscrits dans le programme de respect de BPL depuis 1999.

NOM DE L'INSTALLATION	ADRESSE DE L'INSTALLATION	STATUT MIXTE VETERINAIRE	DOMAINE D'ACTIVITE OCDE	ENTREE PROGRAMME	DERNIERE INSPECTION CERTIFICATION	CONFORMITE A/B/C de la dernière inspection	COMMENTAIRES
ALBA SANOFI	LA COURONNE 07400 ALBA LA ROMAINE	VETERINAIRE		2021	2021		
ATOXIGEN	AVENUE DU HAUT LEVEQUES 33600 PESSAC	MIXTE	3	2018	2019	CONFORMITE A	
AVOGADRO LS	PARC DE GENIBRAT 31470 FONTENILLES	VETERINAIRE	9	2015	2021	CONFORMITE A	
BIO 2 M	DOMAINE DES SOUCHES 89130 MEZILLES	MIXTE	2-9	2015	2015	CONFORMITE A	*Sans étude vétérinaire BPL depuis 2015
BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE	CENTRE DE RECHERCHE DE SAINT VULBAS (CRSV) PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN ALLEE DES CYPRES 01150 SAINT VULBAS	VETERINAIRE	2-9	2004	2021	CONFORMITE A	
BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE	245 RUE DE L'AVIATION 69800 ST PRIEST	VETERINAIRE	9	2019	2019	CONFORMITE A	
CEBIPHAR	1 RUE DE LA BODINIERE 37230 FONDETTES	VETERINAIRE	6-9	1999	2021	CONFORMITE A	
CEVA SANTE ANIMALE	10 AVENUE DE LA BALLASTIERE 33500 LIBOURNE	VETERINAIRE	-6-9	1999	2019	CONFORMITE A	
CHARLES RIVER LABORATORIES EVREUX	27930 MISEREY	MIXTE	2-8-9	2000	2020	CONFORMITE A	
CHARLES RIVER LABORATORIES SAINT-	1 RUE GRAHAM BELL ZONE INDUSTRIELLE DE BRAIS	MIXTE	8	2011	2021	CONFORMITE A	

NAZAIRE	44600 ST NAZAIRE						
CONFARMA FRANCE	ZI RUE DU CANAL D'ALSACE 68490 HOMBOURG	MIXTE	2-9	2014	2015	CONFORMITE A	*Sans étude vétérinaire BPL depuis 2015
ERBC BAUGY FRANCE	CHEMIN DE MONTIFAULT 18800 BAUGY	MIXTE	2-8-9	2008	2021	CONFORMITE A	
EUROFINS ADME BIOANALYSE	75A, AVENUE DE PASCALET 30310 VERGEZE	MIXTE	2-8	2000	2021	CONFORMITE A	
EUROFINS ANALYTICS	AMATSI PARC DE GENIBRAT 31470 FONTENILLES	MIXTE	-6-9	2001	2021	CONFORMITE A	
FILAVIE	20 LA CORBIERE ROUSSAY 49450 SEVREMOINE	VETERINAIRE	2-9	2013	2020	CONFORMITE B	
GENEVOLUTION	ENTREE 2 ZONE INDUSTRIELLE DE LIMAY- PORCHEVILLE 2 RUE DE ROUEN 78440 PORCHEVILLE	MIXTE	-	2017	-	-	ACCEDANT AU PROGRAMME *Sans activité BPL vétérinaire au 31/12/2021
INSTITUT PASTEUR DE LILLE	LABORATOIRE DE TOXICOLOGIE 1 RUE DU PROFESSEUR CALMETTE 59000 LILLE	MIXTE	3	2004	2019	CONFORMITE A	
LABORATOIRES BIOVE	3 RUE DE LORRAINE 62510 ARQUES	VETERINAIRE	1-4-8-9	2016	2020	CONFORMITE B	
LABORATOIRE ICARE	14 ALLEE JACQUES LATRILLE LIEU DIT LA POQUE 33650 MARTILLAC	MIXTE	2	2014	2021	CONFORMITE A	
LE NET PATHOLOGY CONSULTING	18 RUE HENRY DUNANT 37400 AMBOISE	MIXTE	9	2014	2020	CONFORMITE A	
ORKEO	310 CHEMIN DU VALLON	VETERINAIRE	1	2005	2020	CONFORMITE A	

	06560 VALBONNE						
--	----------------	--	--	--	--	--	--

PHATOPHY	1 AVENUE BOURGELAT F 69280 MARCY L'ETOILE	VETERINAIRE	2-8-9	2000	2019	CONFORMITE A	
PIGASE	227 CHEMIN DE SAPEINS 01480 CHALEINS	VETERINAIRE	2	2012	2021	CONFORMITE A	
SCANELIS	9 ALLEE CHARLES CORS ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE DES RAMASSIERS 31770 COLOMIERS	MIXTE	8	2018	2020	CONFORMITE A	
SGS FRANCE	90 AVENUE DU HAUT DE LA CHAUME 86280 SAINT BENOIT	MIXTE	8-9	1999	2019	CONFORMITE A	
TESTAPI	464 SARRE 49350 GENNES VAL DE LOIRE	VETERINAIRE	2-9	2020	2020	CONFORMITE A	
VEBIO	41 BIS AVENUE ARISTIDE BRIAND 94110 ARCEUIL	VETERINAIRE	8	2001	2021	CONFORMITE A	
VETOQUINOL	MAGNY VERNOIS 70200 LURE	VETERINAIRE	6-8-9	2000	2021	CONFORMITE A	
VETOQUINOL	FERME DES ROBINIERES LE PETIT BOIS 49460 FENEU	VETERINAIRE	2-6-9	2020	2020	CONFORMITE A	
VIRBAC	1ERE AVENUE 2065 M L I D 06510 CARROS	VETERINAIRE	9	2000	2020	CONFORMITE A	

* Information au 31/12/2021